

Mais lorsque l'ennemi, guidé par des enfants ingrats, parut à la frontière, quelque faibles que fussent alors les forces militaires de la France, désorganisées par l'émigration, elles furent assez puissantes, grâce à la centralisation et à l'enthousiasme populaire, pour repousser des armées aguerries et pourvues de tout. En vain les émigrés avaient compté sur leurs relations anciennes : ils trouvèrent partout une administration nouvelle, d'autant plus forte qu'elle émanait d'un plus grand nombre de citoyens, et s'appuyait sur des populations dont on avait rétabli plutôt que brisé les liens sociaux. Car c'est un fait auquel on n'a pas assez pris garde, que le soin qu'eut l'Assemblée de laisser les populations se grouper elles-mêmes autant que possible suivant les affinités diverses, ne se réservant que la décision définitive. Nous avons vu qu'en ce qui concerne la Généralité de Lyon, elle ne décida rien qui ne fût rigoureusement juste, témoin ses décrets relatifs aux territoires de Bourg-Argental et de Chauffour.

Pour donner une idée des obstacles qu'eut à vaincre l'Assemblée, nous allons faire connaître les demandes principales qui se produisirent dans les trois provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais à l'occasion de l'organisation départementale, seul objet qui nous occupe ici.

Et d'abord nous signalerons la demande d'une partie du Forez et du Beaujolais d'être détachée de Lyon. Une chose assez singulière, c'est que les deux chefs-lieux féodaux, Montbrison et Beaujeu, tombèrent d'accord sur ce point, espérant par là, le premier devenir chef-lieu de département, et le second chef-lieu de district. Montbrison se donna un mouvement extraordinaire pour cela.